



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU LUNDI 5 DECEMBRE 2016



«Les zones ont aspiré l'activité»

- Périphéries vendues aux grandes enseignes, voiture reine, Olivier Razemon analyse la mort des villes moyennes
- Une étude dont Angoulême pourrait s'inspirer
- La vacance commerciale y flirte avec les 15%.

Richard TALLET
rtallet@charentelibre.fr

Les rues d'Angoulême étaient animées d'une douce agitation hier. A peine plus que celle d'un dimanche ensoleillé. Aux Montagnes Ouest à Champniers, en revanche, c'était carrément l'engorgement et la foule d'un bon samedi. Cette première ouverture dominicale avant les fêtes de Noël résume parfaitement les nouveaux équilibres des villes moyennes comme Angoulême.

Dans «Comment la France a tué ses villes», livre d'Olivier Razemon, ce collaborateur du Monde analyse les raisons du déclin des centres-villes. Une étude de 190 pages qui pourrait inspirer nos élus. Et dépasser les simples constats régulièrement faits sur les locaux commerciaux et les logements vacants. Le dernier en date sera d'ailleurs présenté demain soir, à La Couronne, par le président de GrandAngoulême.

Angoulême ressemble au portrait que vous dressez des villes moyennes. Peut-on résumer leur situation à un problème de commerces ? Olivier Razemon. Le commerce n'est qu'un symptôme visible. C'est surtout un problème d'urbanisme. La ville moyenne est dissoute dans

un environnement urbain plus vaste dans lequel la voiture est reine. Aujourd'hui, elle se construit en dehors des centres. On construit même des gares en périphérie.

”
Le parking gratuit est une promesse facile à tenir. Mais il augmente le trafic, donc les embouteillages et le bruit.

La faute aux grandes enseignes, mais elles génèrent de l'emploi et participent au développement économique des agglomérations non ? Longtemps elles ont dit être complémentaires et créer de l'emploi pour convaincre les élus d'autoriser leur installation. Ce qui est faux. Elles ont fini par aspirer l'activité. Et maintenant elles se concurrencent. Elles ont parfois autant de cases vides que de magasins vides dans les centres. D'ailleurs, elles commen-

cent à revenir sur ce modèle de la course à la surface en périphérie.

Le parking gratuit est-il une bonne solution pour rendre les centres-villes attractifs ? C'est ce que disent les commerçants. Le parking gratuit est une promesse facile à tenir. Mais il augmente le trafic, donc les embouteillages et le bruit. Ça dissuade ceux qui voudraient venir à pied. C'est une fuite en avant.

Faut-il suivre l'exemple de villes comme Poitiers qui ont largement piétonniser leurs hypercentres ? Il faut rendre la circulation à pied plus sûre et plus facile. Si les transports en commun sont réputés efficaces et réguliers, les gens laisseront leur voiture. C'est une politique à long terme. Une étude faite à Rouen montre que les meilleurs consommateurs sont ceux qui viennent à pied. Et pour 80% des clients interrogés, redynamiser le commerce, c'est mieux aménager les trottoirs et réduire la circulation.

Quels sont aujourd'hui les moyens d'agir pour faire revivre ces centres-villes ? On est au stade de la prise de conscience. Les élus ont un pouvoir



Un million d'euros et un appel à projets

La carte produite dans le rapport sur la revitalisation commerciale des centres-villes classe Angoulême dans les villes où la part de vacance commerciale se situe entre 10 et 15%. Dans ce travail d'analyse, commandé par le ministère de Finances et le conseil général de l'Environnement et du Développement durable font 16 recommandations autour de 5 leviers d'actions. Mieux équilibrer l'urbanisme entre les centres et la périphérie, mieux coordonner les acteurs, adapter les magasins au commerce de demain, mieux gérer le

foncier commercial et encourager les stratégies locales. Suite à ce rapport, présenté fin octobre, la Charentaise Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée du commerce a débloqué un million d'euros. «Ils sont pris sur le fonds Fisac [Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce, NDLR]. Cet argent doit financer un appel à projets», résume Martine Pinville. «Il ne s'agit pas simplement d'acheter des pas-de-porte. Il faut aussi agir sur l'habitat, les services. La situation n'est pas encore une fatalité, à condition d'une mobilisation politique et citoyenne».

important. Il faut reprendre en main l'urbanisme trop abandonné aux aménageurs privés. Il faut aussi changer les mentalités. Créer une carte de fidélité à l'échelle des commerces du centre-ville est une idée intéressante. Je crois moins

au rachat des pas-de-porte par les maires. Ce n'est pas ce qui va faire venir les clients. Et ça coûte cher.

«Comment la France a tué ses villes», Olivier Razemon. Editions Rue de l'Échequier, 190 pages, 18 €.

Clémence et Antoine

“ La ville est trop guindée pour moi



Clémence et Antoine étaient aux Montagnes Ouest hier. «On habite Mansle, et je fais essentiellement mes achats ici, aux Montagnes. Outre le fait qu'il est plus facile de se garer, bon sauf aujourd'hui, je trouve la ville trop guindée pour moi. Je ne m'y sens pas à ma place. J'y vais de temps en temps pour trouver des marques de vêtements qu'il n'y a pas ici, mais j'y vais le moins possible. Je suis plus habituée à venir ici. Et je trouve que la nouvelle zone est encore plus agréable. Les magasins sont les uns à côté des autres. On n'est plus obligé de prendre la voiture pour aller d'un enseigne à l'autre».

Arlette et Jacques

“ On ne trouve pas tout en ville



Arlette et Jacques viennent de la limite avec la Charente-Maritime. Le couple est venu aux Montagnes «mais je suis pour conserver des centres-villes dynamiques. Je trouve déplorable de les laisser mourir. C'est vrai qu'aujourd'hui on est venu dans une zone commerciale, parce que malheureusement, on ne trouve pas tout en ville. Les grandes enseignes de hi-fi par exemple, sont toutes regroupées sur les zones. Je vais en ville surtout pour les vêtements, les lunettes. Et à chaque fois, je me déssole devant ces magasins fermés. D'autant qu'avec les parkings souterrains, on se gare aussi bien en ville qu'ici».

Angélique et Éric

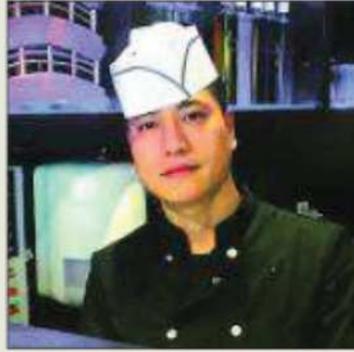
“ On aime les boutiques de quartier



Angélique et Éric descendent la rue piétonne à Angoulême. Le couple de La Rochefoucauld est justement en train de se poser la question. «On ne trouve plus ce qu'on cherche en centre-ville. Et on se disait qu'en périphérie, il y aurait plus de choix. On aime les boutiques de quartier, mais à Angoulême, il n'y a plus beaucoup de magasins indépendants et originaux. A La Rochefoucauld, on trouve encore quelques boutiques intéressantes mais quand on voit le choix qu'il y a à Paris, ici c'est un peu frustrant. On va partir au Portugal dans trois semaines, je suis sûr qu'on trouvera plein de choses là-bas».

Elles & ils

■ Juncun Yang



a ouvert vendredi son restaurant «Sushi Neuf» à Cognac. Situé au 19, avenue Victor-Hugo à quelques mètres de la place François-I^{er}, l'établissement a pris la place du «Café de Paris». Évidemment, l'intérieur a été totalement transformé. «Nous avons fait trois mois de travaux, explique Juncun Yang, 35 ans, qui arrive à Cognac après douze ans de restauration à Paris. *Cognac, c'est un nom qui parle et ici, il n'y avait pas beaucoup de restaurants japonais*». Six personnes y travaillent et proposent des plats sur place ou à emporter (Photo M.-A. B.).

■ D... ..

■ La «première chaire industrielle» contre les maladies de la vigne a été lancée vendredi à Bordeaux ■ Hennessy, cofinanceur du projet, était au côté de l'Inra.

Un labo unique face aux maladies de la vigne

Neuf mois après avoir signé à Paris les baux avec une dot de 600.000 euros dans la corbeille, le mariage entre l'entreprise Hennessy et les scientifiques bordelais de l'Inra (1) a accouché vendredi dernier de son premier bébé. Le nom est un peu pompeux mais cette «*chaire industrielle GTD Free*» se donne les moyens de ses ambitions : trouver les origines de maladies du bois de la vigne, l'esca en particulier, qui touchait en 2015, 15% du vignoble cognaçais. Sur le territoire français, cela représente également près d'un milliard de pertes de production.

25 chercheurs mobilisés jusqu'en 2020

Les dirigeants de Hennessy sont venus découvrir avec le laboratoire de Villenave-d'Ornon, la première réalisation de leur «*mécénat scientifique*». Les experts leur ont par exemple présenté leur façon d'étudier un cep malade.

La maison Hennessy n'est pas seule dans cette aventure : l'Agence nationale de recherche (ANR) lui a emboîté le pas et met également 600.000 euros sur la période 2016-2020. Une première dans le domaine de l'agro-



Amira Yacoub, spécialiste du biocontrôle à l'Inra, et le professeur Patrice Rey sont au cœur du projet lancé vendredi.

Photo S. M.

nomie pour une «*chaire industrielle*» qui cherche à mettre les entreprises au cœur du dispositif. Au total, 25 chercheurs sont mobilisés pour cette première phase jusqu'en 2020 qui dépasse large-

ment le cadre de Bordeaux et du vignoble cognaçais. D'autres régions viticoles vont fournir des parcelles. Des laboratoires allemands, autrichiens ou espagnols fourniront également compétences et moyens techniques.

Avec un objectif principal : découvrir les origines de l'esca, ce «*cancer*» qui étouffe la vigne et la rend improductive. «*Les premiers résultats du programme sont attendus d'ici 2020*», espère Patrice Rey, professeur à Bordeaux Sciences Agro et responsable du programme.

Du côté du terrain, le but est de mettre en pratique les futurs résultats, en présentant par exemple aux viticulteurs de nouvelles pratiques de taille. «*D'autres facteurs vont être étudiés tels le mode de greffage ou la tolérance des cépages ; y a-t-il des variétés plus tolérantes que d'autres ?*» s'interroge Hennessy.

«*Nous sommes face à une crise sanitaire majeure*», insiste l'Inra.

Depuis l'arrêt de l'utilisation de l'arsénite de sodium en 2001, seule molécule connue efficace contre l'esca, les pertes de récolte augmentent chaque année.

Mais la solution ne devra pas passer par la création d'un nouveau produit de traitement puisque l'un des enjeux est aussi de respecter des engagements écologiques. Même si dans un second temps scientifique, «*l'amélioration génétique*» fait partie du programme pour créer de nouvelles souches plus résistantes. «*Ce qu'on peut gérer aujourd'hui, ce sont les plaies de taille et leur influence sur ces maladies. Une fois les résultats obtenus, nous pourrions les transférer rapidement aux vignerons*», espère Patrice Rey. La maison Hennessy aussi.

Stéphane MOREALE
et Maurice BONTINCK

Les chiffres de la lutte contre le «cancer du vignoble»

2,73 millions d'euros. C'est le «coût global» selon l'Inra du projet sur la période 2016-2020. Hennessy et l'Agence nationale de recherche (ANR) apportent chacun 600.000 euros.

2,1 à 3,4 millions d'hectolitres. C'est la perte de production estimée du vignoble français du fait des maladies du bois et de la vigne. Ce qui représenterait un milliard d'euros de perte pour les producteurs.

8.500 hectares. Soit la surface estimée de vignes improductives dans le Cognaçais, ce qui représente plus de 12% du vignoble.

1. Le projet «GTD Free» est la toute première «chaire industrielle» lancée dans le champ de l'agronomie à l'échelle nationale. Le programme doit à la fois intégrer «la conception d'itinéraires techniques innovants», «le bio contrôle» et «l'amélioration génétique» selon l'Inra.

(1) Institut national de la recherche agronomique.

■ Raphaël Alberghi,



le prof d'alto du conservatoire de Cognac (Photo J.D.), a dirigé une douzaine de ses jeunes élèves samedi après-midi place d'Armes. Un concert gratuit qui a exploré le registre des mélodies de Noël. Thibaut Fuster, autre prof du conservatoire et Valérie Esparre, responsable chants des classes Cham, les classes à horaires aménagés musique, assuraient l'encadrement. Michel Esparre, le ténor à la retraite des opéras parisiens Garnier et Bastille, tenait également la baguette pour diriger les voix des jeunes recrues de l'école cognaçaise de musique.

Noël inter-entreprises



Fête foraine gratuite

Le père Noël sort de la cheminée créée par la mairie de Châteaubernard. Le chalet et les mascottes viennent du stock de la ville de Cognac. Auchan fournit la déco, Océalia une partie de la restauration. Autant d'exemples de cette réunion de 21 entreprises qui permet avec 34.000 € de budget de transformer L'Espace 3000 en parc où tout est gratuit.



Près de 15.000 personnes dont 5.000 enfants profitent de cette initiative unique pendant deux jours. «*Plutôt que de faire un petit arbre de Noël, chacun dans son coin, nous avons décidé depuis plusieurs années de nous rassembler, entreprises privées ou publiques*», explique Sandrine Ducoos-Ourtau, la secrétaire du comité des agents municipaux de Cognac, qui coordonne l'événement.

5.000 enfants réunis



Cent bénévoles transformés en lutins

Une centaine de bénévoles venus des entreprises rassemblées se sont relayés tout le week-end pour faire tourner ce parc d'attractions éphémère. Quelques-uns étaient chargés de la restauration et de découper les dix brioches d'un mètre de diamètre. Pour réussir ces deux jours, «L'inter CE» (comité d'entreprise) se réunit huit fois par an. L'arbre de Noël qui regroupait dix CE en 2010 a atteint sa capacité maximale avec 21 entreprises. D'autres sont sur liste d'attente mais ne pourront l'intégrer qu'en cas de défection.

Photos Christophe Barraud

De la joie pour Léna



Une hotte déjà bien remplie

Impossible de citer toutes les animations. De la traditionnelle photo avec le père Noël en passant par les ballons ou châteaux gonflables, les clowns, la magie, la barbe à papa, jusqu'aux séances maquillage : il y en avait vraiment pour tous les goûts et tous les âges. Les ados ont eu droit en extérieur aux autos

tamponneuses ou aux jeux vidéos à l'intérieur. Tout était offert même les parties de baby-foot ou de flippers pour les parents. Et l'organisation n'a pas oublié la solidarité avec l'opération «Un jouet pour un sourire». Une sacrée réussite qui doit faire des envieux.



Morgan et Anaïs font partie des habitués. «Notre aîné a 7 ans. C'est une super-idée qui permet de rencontrer d'autres entreprises. Il y a beaucoup à faire !» Leur fille Léna, 2 ans, profite ici des bacs... à semoule, moins risqué que le sable.

LIQUIDATION
POUR CESSATION D'ACTIVITÉ
 BOUTIQUE
eclipse

L'esprit développement durable trône au Castel

Vendredi soir, la municipalité a inauguré le sapin de Noël géant qui se dresse devant le Castel, en présence des écoliers de la commune et de leurs parents. Un arbre réalisé à partir de 3 500 bouteilles vides en matière plastique. «*Une conjonction de bonnes idées, alliées à beaucoup de bonnes volontés*», selon Dominique Petit, l'élue, qui, pour Noël voulait œuvrer «*en faveur du recyclage*», et Maria Perafan, artiste plasticienne de l'Atelier de Maria, qui a conduit à cette réalisation originale.

En amont, écoles, centres de loisirs, associations, clubs locaux et habitants de la commune, ont participé à la collecte de ces bouteilles. Dans chacune d'elle, les enfants ont introduit des messages, des dessins, décrivant leurs espoirs en matière de paix, de fraternité et de citoyenneté éco-responsable. Ces véritables «bouteilles à la mer» accrochées sur le sapin, «*seront rassemblées et transformées en objets utiles à tous après les fêtes*» a indiqué le maire, lors de l'inauguration de cette réalisation de 7 mètres de haut, dont l'ar-



Le maire et l'artiste Maria Perafan au pied du sapin.

Photo CL

mature en fer a été réalisée par les services techniques de la Ville.

Une initiative bien dans l'esprit du prix du «Développement durable», décerné à la commune par le conseil de développement du pôle d'équilibre territorial de l'Ouest Charente.

L'école maternelle de Jarnouzeau sécurisée

Le projet de sécuriser les abords de l'école maternelle de Jarnouzeau après constat du taux élevé de trafic routier et notamment de poids lourds se concrétise avec la pose de barrières de l'entrée de l'école au parking, en élargissant la partie trottoir. Le bus scolaire a un accès propre, en retrait de la chaussée avec une aire de retournement permettant la descente et la montée des élèves en toute sécurité.

Personnel. À compter du 1^{er} janvier est créé un emploi technique pour la restauration scolaire, garderie et entretien pour une durée de 32 heures annualisées. Il est également déterminé le temps passé par le personnel communal pour l'assainissement et pour le transport scolaire, ce qui correspond respectivement à une somme de 3 986 € et 2 582 €.

Statuts Calitom. Est actée la modification des statuts de Calitom (service des déchets) par rapport à la future communauté d'agglomération de GrandCognac, à compter du 1^{er} janvier 2017, afin que les personnels soient protégés en cas d'éventuel accident.

Espaces sportifs. Le transfert des charges des espaces sportifs à la communauté d'agglomération de GrandCognac sont également acceptés concernant la partie fonctionnement.

Social. Alain Chollet, maire, a rappelé que les communes de moins de 1 500 habitants ne sont pas dans l'obligation d'avoir un Centre communal d'action sociale (CCAS). La dissolution du CCAS au 31 décembre 2016 est adoptée. L'excédent de fonctionnement sera versé au budget communal. Les éventuels dossiers d'aide à la personne seront traités à huis clos lors des conseils municipaux.

Division 4

Poule D

Châteaubernard - Ars-Gimeux	2 - 1
Segonzac/Gensac (B) - Ma Campagne	(F) 0 - 3
Dirac (B) - Grande-Champagne (B)	3 - 3
Mons - Aigre (B)	5 - 0
St-Brice (B) - La Gente (B)	4 - 0
St-Cybardeaux - Mosnac-Champmil	3 - 2
Classement. - 1. Mons, 41 pt, 11 m; 2. St-Brice (B), 35 pt, 11 m; 3. Ma Campagne, 34 pt, 10 m; 4. St-Cybardeaux, 32 pt, 10 m; 5. Mosnac-Champmil, 26 pt, 11 m; 6. Aigre (B), 24 pt, 11 m; 7. Châteaubernard, 23 pt, 11 m; 8. Grande-Champagne (B), 21 pt, 11 m; 9. Ars-Gimeux, 20 pt, 11 m; 10. Dirac (B), 19 pt, 10 m; 11. Segonzac/Gensac (B), 15 pt, 11 m; 12. La Gente (B), 15 pt, 10 m	

U13 Brassage

Poule A

Ang. Portugais - Val-de-Nouère 1 - 6
Angoulême (B) - St-Yrieix/Champniers (D) 1 - 4
Châteaubernard - Mouthiers (B) 4 - 3
Classement. - 1. Châteaubernard, 21 pt, 6 m; 2. Val-de-Nouère, 18 pt, 6 m; 3. Angoulême (B), 17 pt, 5 m; 4. Mouthiers (B), 14 pt, 5 m; 5. St-Yrieix/Champniers (D), 11 pt, 5 m; 6. Ang. Portugais, 8 pt, 5 m; 7. Montmoreau, 5 pt, 6 m; 8. Isle-Espagnac (B), 0 pt, 0 m

Poule B

Châteaubernard (B) - Mouthiers 4 - 8
Cognac (D) - Val-de-Nouère (B) 0 - 4
Sud-Charente - Alliance 3B 4 - 3
Villebois - La Couronne (C) 7 - 0
Classement. - 1. Val-de-Nouère (B), 25 pt, 7 m; 2. Mouthiers, 21 pt, 6 m; 3. Sud-Charente, 20 pt, 7 m; 4. Alliance 3B, 19 pt, 7 m; 5. Villebois, 16 pt, 7 m; 6. La Couronne (C), 12 pt, 6 m; 7. Châteaubernard (B), 6 pt, 6 m; 8. Cognac (D), 5 pt, 6 m

U16/18 brassage

Poule C

Châteauneuf - Châteaubernard 1 - 0
Javrezac/Jarnouz - Leroy (B) 0 - 3
Classement. - 1. Châteaubernard, 29 pt, 8 m; 2. Leroy (B), 16 pt, 6 m; 3. Châteauneuf, 14 pt, 7 m; 4. Jarnac (B), 11 pt, 5 m; 5. Javrezac/Jarnouz, 9 pt, 6 m

Poule D

Aigre Inter Pays - Linars (B) 6 - 0
Valéché - Châteaubernard (B) 5 - 3
Classement. - 1. Aigre Inter Pays, 25 pt, 7 m; 2. Valéché, 21 pt, 6 m; 3. Ruelle (C), 18 pt, 6 m; 4. Châteaubernard (B), 12 pt, 7 m; 5. Linars (B), 8 pt, 8 m

Gendarmes et policiers sévères sur la justice

Les gendarmes estiment, selon un sondage, que la justice ne punit pas assez sévèrement les délinquants. Les policiers, eux, se plaignent de la lourdeur des procédures imposées par la loi

Les gendarmes sont unanimes (97%) à juger que les magistrats ne condamnent «pas assez sévèrement» les délinquants multi-récidivistes, selon un sondage paru hier réalisé pour le compte de L'Essor de la gendarmerie, diffusé auprès de 15.000 gendarmes d'active, réservistes ou retraités.

Les policiers, eux, contestent des prescriptions de la loi de réforme pénale du 3 juin 2016 qui, entrées en vigueur le 15 novembre, «alourdissent encore considérablement notre charge de travail», affirment les intéressés, alors que l'effet inverse était recherché.

Deux points contenus dans la loi, visant à une harmonisation avec la législation européenne, braquent les enquêteurs.

Un gardé à vue peut ainsi désormais communiquer «avec un tiers» (frère, employeur, consulat) pour l'informer de sa situation, engendrant de la «paperasserie en plus», selon un OPJ.

Jeudi, un millier de policiers ont demandé le retrait de leur habilitation d'officiers de police judi-

ciaire pour protester contre ces mesures qui «alourdissent» les procédures, nouveau mouvement de grogne après les manifestations d'agents exprimant leur «ras-le-bol» face aux violences.

La garde à vue, en particulier, est devenue une étape «très procédurale et très complexe», expliquait un agent, un collègue fustigeant le «décalage entre les discours et la réalité».

Les gendarmes n'ont pas le droit de se syndiquer comme leurs collègues policiers civils. Leur éventuelle contestation touche vite aux limites de leur statut.

Ce qui ne les empêche pas de se proclamer fiers d'être gendarmes, bien sous leurs képis, mais critiques de leurs conditions matérielles de travail, avouant en outre avoir parfois peur en mission, selon un sondage.

Réalisé par l'Ifop pour la revue L'Essor de la gendarmerie, il montre que 72% des gendarmes, de statut militaire, se déclarent satisfaits de leur «situation professionnelle actuelle» et plus de neuf sur dix sont «fiers» de l'être.



62% des gendarmes s'estiment moins bien considérés par les pouvoirs publics que les policiers.

Photo illustration AFP

Ils se disent très satisfaits de l'intérêt de leur travail (74%), contents de leur logement de fonction en caserne sur leur lieu d'affectation (65%), de leurs horaires (59%) et de leur rémunération (53%).

Mais interrogés précisément sur les locaux, le matériel informatique et les véhicules, seulement

33% déclarent être satisfaits de leurs conditions matérielles de travail, 37% de leurs équipements de protection (gilets pare-balles), 79% de leur armement. L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1.189 gendarmes. Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne, déployé sur le site et la page Facebook du journal du 10 au 22 novembre 2016.

Grippe aviaire: nouvelle alerte

Une suspicion de contamination à la grippe aviaire a été détectée dans deux autres élevages du Tarn, portant à quatre le nombre des foyers confirmés ou suspects, a indiqué hier la préfecture.

«La direction départementale de la protection des populations du Tarn a été informée ce dimanche de deux nouvelles suspicions à Combefa et Mouzieys-Panens», a indiqué la préfecture dans un communiqué.

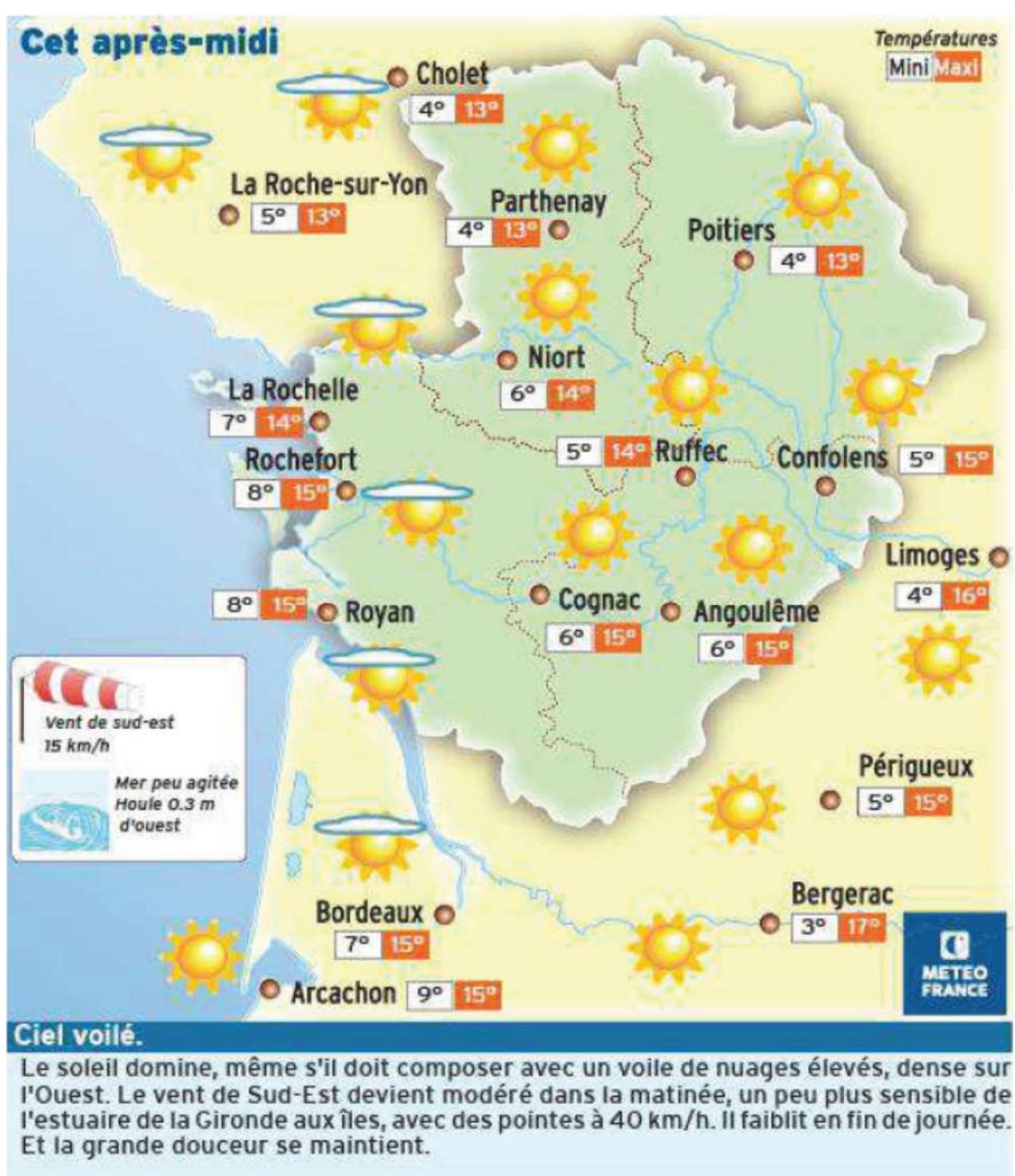
«Les zones de protection et de surveillance ont été étendues ce dimanche», selon la préfecture.

Ces nouveaux foyers probables s'ajoutent à une exploitation déjà touchée à Almayrac, à l'origine de l'épizootie, et une autre suspectée de l'être à Lacapelle-Ségalar.

Sept mille canards de ces élevages ont été abattus vendredi et samedi, qui s'ajoutent aux 4.500 déjà morts du virus H5N8, qualifié de *«hautement pathogène»* par les autorités.

D'autres opérations d'abattage ont été effectuées dans les trois départements du Gers, du Lot-et-Garonne et des Hautes-Pyrénées où quelques exploitations ont été livrées en canards prêts à gaver provenant d'une exploitation tarnaise contaminée.

Une *«suspicion»* de grippe aviaire a par ailleurs été signalée dans un élevage de poulets du nord de la Vendée, depuis abattus.



Le miracle des antibiotiques touche à sa fin

SANTÉ La ministre a annoncé un plan pour tenter d'enrayer le développement de bactéries qui résistent aux antibiotiques. Une campagne d'information sera lancée contre ce fléau largement méconnu du public malgré son ampleur mondiale

« Les antibiotiques, c'est pas automatique. » Ça vous rappelle quelque chose ? Il y a quatorze ans, le slogan était relayé sur tous les supports pour convaincre les médecins, comme le grand public, de la nécessité d'appuyer fort sur le frein. La France était alors le pays d'Europe le plus vorace en gélules antibiotiques. Déclinée chaque hiver, cette campagne d'information a eu des résultats tangibles : - 26,5 % de prescriptions d'antibiotiques au bout de cinq ans. Et pourtant, il faut remettre l'ouvrage sur le métier. Explications.

1 Les Français, troisièmes consommateurs européens

Les données de 2015 montrent que la France reste le troisième pays consommateur par habitant en Europe, derrière la Grèce et la Roumanie. La surconsommation française n'est pas dans l'épaisseur du trait : 30 % de plus que la moyenne européenne, trois fois plus que les bons élèves que sont les Pays-Bas et la Suède.

L'expérimentation menée sur la délivrance des antibiotiques à l'unité pourrait être généralisée

Cette place au milieu des cancras atteste la persistance de mauvaises pratiques. Des traitements aux antibiotiques sont dispensés à tort contre des maladies virales, alors qu'ils ne sont efficaces que contre les seules affections d'origine bactérienne. À titre d'exemple, la grippe, la rhinopharyngite et la bronchite aiguë sont virales, comme le sont la plupart des angines. En France, les prescriptions d'antibiotiques seraient ainsi inadaptées dans une proportion de 30 % à 50 % des cas.

2 12 500 décès par an liés à une infection résistante

Les conséquences sont économiques. Si nous consommions aussi peu d'antibiotiques que nos voisins les plus vertueux, le système de soins économiserait 440 millions d'euros chaque année.

Mais les effets sont surtout sanitaires, avec le développement de souches bactériennes qui résistent à des traitements de cheval. On estime que, tous les ans, en France, plus de 150 000 patients contractent une infection liée à une bacté-

rie multirésistante. Et que 12 500 de ceux-ci en meurent.

La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a commandé il y a deux ans un rapport à deux spécialistes, Pierre Le Coz et le docteur Jean Carlet. Intitulé « Tous ensemble, sauvons les antibiotiques », ce travail préconise des actions fortes et inscrites dans la durée ; dans le domaine de la recherche mais aussi par l'information du public sur le fléau de l'antibiorésistance et les sombres perspectives qu'il dessine (lire en page 3).

3 Un programme interministériel lancé

Le 17 novembre, à la faveur d'un colloque sur ce thème, Marisol Touraine a annoncé le lancement d'un programme qui associe dix ministères, dont celui de l'Agriculture – les médicaments utilisés dans les élevages constituent une partie du problème. « Mieux sensibiliser le public, mieux utiliser les antibiotiques, davantage soutenir la recherche et l'innovation, renforcer la surveillance », tels sont les axes esquissés. La ministre vise une réduction de la consommation de 25 % d'ici à 2018.

Le gouvernement promet le déblocage de 330 millions d'euros sur cinq ans pour le développement « de produits de santé visant à lutter contre la résistance microbienne ». Par ailleurs, une vaste campagne de communication devrait démarrer en 2017 sous l'égide de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam).

Marisol Touraine compte sur une réduction des flux d'antibiotiques à la source. Une expérimentation menée sur la délivrance des gélules à l'unité pourrait être généralisée. Et, dans la foulée de la loi santé publiée en janvier 2016, les spécialités les plus susceptibles de créer des germes résistants « feront prochainement l'objet d'une durée de prescription limitée à sept jours pour des indications précises », a souligné la ministre en ouverture du colloque.

4 Un problème grave à l'échelle mondiale

Les limites d'une action franco-française sont légion. L'explosion de la mobilité à l'échelle mondiale s'applique autant aux microbes qu'aux humains qui les hébergent. Par ailleurs, la diffusion d'antibiotiques dans les milieux naturels par les pollutions et par les élevages produit des effets catastrophiques.

L'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, n'est pas la dernière à

sonner le tocsin. En mai 2015, elle a adopté un plan de lutte contre la résistance aux antimicrobiens à l'échelle de la planète. « C'est devenu l'une des plus graves menaces des temps modernes pour la santé globale », a appuyé, à cette occasion, Keiji Fukuda, le sous-directeur général de l'OMS pour la sécurité sanitaire. Seuls 25 % des pays sont dotés de plans nationaux.

330 millions d'euros sur cinq ans pour la recherche de produits de santé visant à lutter contre la résistance microbienne devraient être débloqués

dix ans avec des répercussions sur les systèmes de santé plus graves encore que si les antibiotiques n'avaient jamais existé ». Des interventions chirurgicales, des greffes d'organe et des traitements à fort risque infectieux « deviendraient impossibles », selon ce travail qui fait l'objet d'un large consensus scientifique.

Selon le rapport Carlet-Le Coz, l'antibiorésistance « progresse très rapidement en Grèce, en Italie, au Moyen-Orient, en Inde, en Asie et en Afrique du Nord ». Il souligne le risque d'un monde sans antibiotiques, « soit un retour en arrière de soixante-

5 Nouveaux antibiotiques : le coup de la panne

La fin annoncée du miracle des antibiotiques s'appuie sur une réalité difficile à avaler à l'ère de la technologie triomphante : on ne trouve plus rien de nouveau. Le rapport Carlet-Le Coz rappelle que seules « deux nouvelles molécules ou stratégies thérapeutiques ont été développées depuis une trentaine d'années ». La découverte de la dernière classe de molécules, les carbapénèmes, remonte à 1985.

Cet assèchement a de multiples causes. L'industrie pharmaceutique n'a aucun intérêt à financer d'onerieuses recherches sur les antibiotiques, alors que les durées de traitement sont courtes – de l'ordre de la semaine – et que tout doit être fait pour en limiter l'usage. Il est bien plus rentable de parier sur des molécules qui seront administrées aux patients pour de longues durées, voire pour la vie : des médicaments contre le cholestérol ou des antidiabétiques, par exemple.

Seule voie à emprunter : le retour de la puissance publique dans le jeu, avec la mise en place de partenariats avec le privé dans le secteur de la recherche. Pas simple.

En France, la prise d'antibiotiques est dans 30 à 50 % des cas inappropriée. Par exemple, pour lutter contre un virus, alors que cette spécialité ne s'attaque qu'aux bactéries. «50»

70 ans à l'abri des microbes

Dans tous les pays développés, la seconde partie du XX^e siècle a coïncidé avec une victoire triomphale sur les infections bactériennes. Découverte accidentellement, en 1928, par le docteur britannique Alexander Fleming, la pénicilline a offert de réelles solutions thérapeutiques à partir de la Seconde Guerre mondiale. C'est en 1959 que la méticilline a été mise au point à son tour. Elle s'est avérée très efficace contre le staphylocoque doré. Les découvertes qui se sont succédé ont marqué le début de deux décennies d'optimisme où les maladies infectieuses semblaient promises à l'extinction.

Cet espoir a trépassé dans les années 1970 avec la diffusion du Sarm, c'est-à-dire le staphylocoque doré résistant à la méticilline. La décennie suivante a encore fait la part belle aux innovations, avec les fluoroquinolones, en 1980, et les carbapénèmes, en 1985. Mais l'usage anarchique des antibiotiques a entraîné l'apparition de nouvelles souches résistantes. Les BMR, les bactéries multirésistantes, ont été de plus en plus nombreuses dans les années 1990. Au tournant du millénaire sont apparues les bactéries hautement résistantes émergentes (BHRé), qui se sont, elles aussi, diffusées à échelle planétaire.

Faute de nouveaux antibiotiques, la communauté médicale est de plus en plus démunie face à un fléau qui rend l'arsenal actuel inopérant. Cette année, les États-Unis s'inquiètent du nombre de cas de *Candida auris*, un germe potentiellement mortel qui résiste à tous les médicaments existants. En mai dernier a aussi été rendu public le cas d'une femme infectée par un germe *E. Coli* mutant contre lequel la colistine, un antibiotique ancien qui est considéré comme une molécule de dernier recours, n'a eu aucun effet.

« On n'admet pas le risque, c'est culturel »

JEAN CARLET Selon l'auteur du rapport, les réflexes des médecins évoluent lentement

Médecin, ancien chef du service de réanimation du groupe hospitalier Saint-Joseph, à Paris, Jean Carlet est co-auteur du rapport « Tous ensemble, sauvons les antibiotiques », commandé par Marisol Touraine il y a deux ans. Il est le président de l'Alliance contre les bactéries multirésistantes.

« Sud Ouest » Le programme annoncé par la ministre de la Santé vous paraît-il à la mesure des enjeux ?

Jean Carlet Il reprend nombre de nos préconisations, mais il manque quelques pièces au dispositif. Nous avons prôné un renforcement des unités d'infectiologie et des unités de bon usage des antibiotiques en milieu hospitalier, je n'en trouve pas un mot. Or, si les centres hospitaliers universitaires (CHU) sont bien dotés en la matière, ces unités restent souvent squelettiques dans les centres hospitaliers généraux (CHG) et les petits hôpitaux.

330 millions d'euros sur cinq ans, c'est une somme satisfaisante ?

Elle le serait pleinement s'il s'agissait d'argent supplémentaire, et pas de crédits redéployés. Mais reconnaissons que cette somme très importante va servir la recherche et l'innovation. Surtout l'aide aux start-up, qui sont en pointe sur l'antibiorésistance.

Au vu du tableau effrayant dressé par votre rapport, on a le sentiment que la réponse des pouvoirs publics reste timide. Votre sentiment ?

Il y a une prise de conscience des risques. Marisol Touraine a parfaitement saisi la menace, l'action se déroule maintenant au niveau interministériel, mais il est désolant que le sommet de l'État ne s'empare pas du sujet. J'espérais que le Premier ministre ou le président de la République prendrait la parole lors de la grande journée de lancement du 17 novembre. Ça n'a pas été le cas.

Au Royaume-Uni, David Cameron avait mis l'accent sur la gravité de la situation quand il était Premier ministre. L'an dernier, Barack Obama a lui-même lancé un plan de réduction de la consommation des antibiotiques aux États-Unis.

Comment expliquez-vous que, malgré les campagnes de sensibilisation, la France reste dans le peloton de tête des pays consommateurs d'antibiotiques ?

Il y a eu trois programmes de lutte



Le docteur Jean Carlet. PHOTO DR

contre l'antibiorésistance. Leurs effets n'ont pas été négligeables. Le nombre de boîtes de médicaments mis en circulation a tout de même baissé. Mais il est vrai que la médecine de ville continue à prescrire beaucoup trop d'antibiotiques. Surtout les médecins plus âgés, formés à une période où les études médicales ne s'occupaient pas d'antibiorésistance.

Le Streptotest, qui sert à déterminer si une angine est bactérienne ou virale, n'est pas utilisé à plus de 30 %

chez le généraliste. Des tests de ce type existent aujourd'hui pour les bronchites, les sinusites et les otites. Leur usage reste faible. Résultat : on prescrit des

antibiotiques parce qu'on n'admet pas le risque d'une infection bactérienne, c'est culturel. Aux Pays-Bas ou en Suède, le comportement des médecins s'avère radicalement différent. Et, que je sache, les patients n'y tombent pas comme des mouches.

« La situation est catastrophique en Italie et en Grèce »

Sur le plan mondial, n'est-il pas trop tard pour sauver l'efficacité des antibiotiques ?

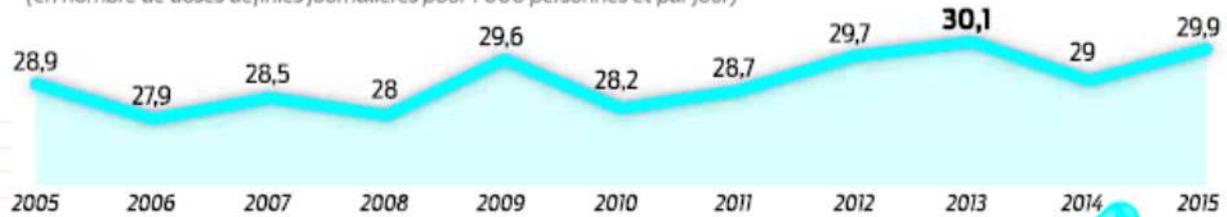
C'est possible... La situation est très variable d'un pays à l'autre. En France, les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises. Avec la prévention, la résistance du staphylocoque doré et celle du pneumocoque ont nettement régressé.

En revanche, la situation est catastrophique en Italie et en Grèce, où l'on trouve aujourd'hui des bactéries résistantes à presque tous les antibiotiques. En Chine, en Inde et dans les pays arabes, on frôle déjà l'entrée dans une ère postantibiotiques. Et la résistance aux antibiotiques circule très vite dans un monde où la mobilité est reine.

La surconsommation française

Courbe française de la consommation d'antibiotiques en médecine de ville sur la dernière décennie

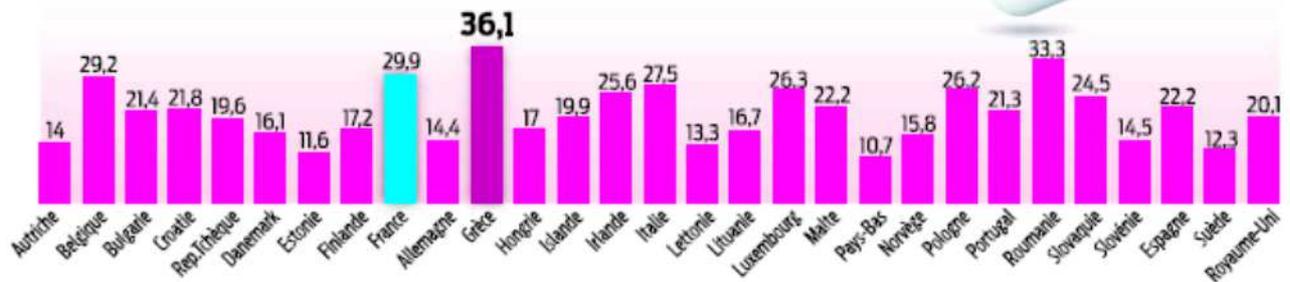
(en nombre de doses définies journalières pour 1 000 personnes et par jour)



Source : ANSM

Consommation d'antibiotiques en médecine de ville dans les pays européens en 2015

(en nombre de doses définies journalières pour 1000 personnes et par jour)



Source : ECDC

Indicateur estimant le nombre de traitements par animal en 2015 en France :



Source : ANSES

Grippe aviaire : grande vigilance dans le Sud-Ouest

SANTÉ 24 communes sont sous surveillance dans le Lot-et-Garonne, alors que la situation évolue dans le Tarn, mais aussi en Vendée

Vingt-quatre communes du département de Lot-et-Garonne sont sous surveillance après la découverte d'un cas de grippe aviaire dans un élevage de Monbahus, vendredi. Si les mesures prises par la préfecture sont contraignantes, les représentants des syndicats agricoles estiment qu'elles doivent permettre d'éviter la propagation du virus. Et ainsi préserver les professionnels de la filière. Raymond Girardi, vice-président du Conseil départemental chargé des questions agricoles, a d'ailleurs rappelé, hier, que ce cas ne devait pas détourner les consommateurs du foie gras et du canard pour les fêtes de fin d'année : « Il n'y a aucune conséquence à craindre pour la santé. »

Tarn : deux nouvelles suspicions

Par ailleurs, une suspicion de contamination a été détectée dans deux autres élevages du Tarn - à Combefa et Mouzieys-Panens -, portant à quatre le nombre des foyers confirmés ou suspects, a indiqué hier la préfecture. En revanche, la suspicion de grippe aviaire dans un élevage de poulets en Vendée a été levée, a annoncé hier la préfecture de Loire-Atlantique.

Le chef de l'Yeuse cuisinera au profit des Restos du cœur

SOLIDARITÉ Esturgeon fumé, sèche, saint-jacques, foie gras, pintade, truffe... Ce jeudi, Miguel Marroquin, le chef du château de l'Yeuse à Châteaubernard, cuisinera des mets d'exception pour un dîner de gala au profit des Restos du cœur. Cela se passera à l'Encan, à La Rochelle, où les convives débourseront 100 euros par personne (vins inclus). Marroquin travaillera avec sept autres chefs réputés de Poitou-Charentes, dont Grégory Coutanceau et Christophe Courtois (Les Flots à La Rochelle), mais aussi Xavier Taffart (L'Aquarelle à Breuillet). Réservation auprès des Flots au 05 46 4114 16.



Miguel Marroquin, dans les cuisines du château de l'Yeuse à Châteaubernard. PHOTO A. LACALUD

Un concert de Noël jeudi à Saint-Antoine

CONSERVATOIRE Jeudi à 18 h 30, le conservatoire de Cognac donnera en l'église Saint-Antoine illuminée et fleurie un concert de chants de Noël, un extrait du «Requiem» de Verdi et divers autres chants (accompagnés à l'orgue). Se produiront également des ensembles de flûtes, clarinettes et saxophones. 80 artistes de tous âges vont se produire. Entrée gratuite. Participation libre aux frais de l'église.

Les Cigales de Cognac et la fourmi de Chalais

ÉCONOMIE SOLIDAIRE Un club d'investisseurs locaux a épaulé une épicerie bio dans le Sud-Charente. Il présente son action demain soir

Ces Cigales veulent faire chanter l'économie... Créés dans les années 80, les Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire regroupent de petits épargnants persuadés qu'il faut redonner un sens plus éthique à l'usage de l'argent, sans pour autant renoncer au capitalisme. On en compte environ 250 en France, dont un à Cognac, créé en 2014 et nommé Compte 5 (une référence au monde du cognac).

Le principe ? « Il est tout simple, répond Pierre-Alain Dorange, l'un des douze adhérents du club. Chaque mois, nous mettons quelques sous de côté. Puis, lorsque nous avons réuni un petit pécule, nous entrons au capital d'une jeune entreprise ou d'une association dont le projet présente une plus-value écologique, sociale ou culturelle à l'échelle locale. »

Tout récemment, les Cigales de Cognac ont épaulé leur première fourmi : une épicerie bio, avenue de la Gare à Chalais.

Pas de gros profits

Pierre-Alain Dorange témoigne : « Nous avons été séduits par le projet de deux jeunes entrepreneurs. Camille Bénabent et Stéphane Traumat ont eu l'idée de ce commerce en apprenant que l'épicerie historique affiliée au réseau BioCoop allait fermer. Nous les avons écoutés et conseillés. Ils ont finalement opté pour une structure coopérative SCIC, qui permet d'associer les gérants, les employés, les utilisateurs, les produc-



Trois des douze investisseurs cognaçais et les deux épiciers de Chalais, Camille Benabent et Stéphane Traumat. PHOTO DR

teurs et des partenaires financiers. Le club Cigales Compte 5 est entré au capital à hauteur de 3 500 euros. L'épicerie LocoBio à Chalais est ouverte depuis un mois et connaît un franc succès. »

Demain mardi, le club Cigales de Cognac racontera tous les détails de cette aventure lors d'une réunion publique, à 17 h 30, à la maison de quartier du centre-ville, au 10, place Jules-Ferry. « Nous expliquerons aussi qu'il nous reste un peu d'épargne solidaire à placer mais que nous n'avons pas encore trouvé le bon projet à épauler », poursuit Pierre-Alain Dorange.

Lors de la discussion, demain, les

investisseurs rediront qu'ils ne cherchent pas de gros profits. Chaque club Cigales a une durée de vie de cinq ans, prorogeable une fois. Au terme de sa vie, il procède à la liquidation de son portefeuille, au prorata des apports des investisseurs, qui ne cherchent pas une rentabilité à deux chiffres (mais souhaitent ne pas perdre de capital).

O. S.

Le club de Cognac (une indivision) n'accueille plus d'adhérent et est dirigé par Jean-Luc Montembault, conseiller en entreprise à Segonzac. On peut lui écrire à : cigales.lecompte5@gmail.com

La joyeuse bande de l'Atelier de Maria expose

Du mardi 6 au jeudi 15 décembre, les salles d'exposition municipales offrent leurs murs à « Regards pluriels », une expo où 13 artistes ont « capté » le même modèle vivant. Le vernissage a lieu demain, à 18 heures. On y rencontrera la joyeuse bande qui forme l'Atelier de Maria (1).

Pour prendre la température créative, quelques jours avant l'expo, il convenait de se rendre aux dernières retrouvailles chez la chef de tribu, Maria Perafan. C'est la pause-café et Alexandra, le modèle, y est l'objet de toutes les attentions : « Il faut accepter ce que les gens donnent de soi. C'est une mise à nu », confie la jeune femme encensée par Maria : « Alexandra est parfaite, dessinée par Dieu ! ». Les deux femmes se sont croisées par hasard il y a peu dans un magasin de bricolage. Seize ans qu'Alexandra n'avait pas posé pour l'atelier. Difficile de saisir Alexandra sur la toile, Maria avoue : « elle était trop belle pour moi ». Ses yeux se tournent alors vers Yves Ra-



Quelques artistes de l'atelier, dont Yves Ratier (2^e rangée à droite), Maria (1^{re} rangée à gauche). PHOTO S.B.

tier, « aujourd'hui, le moment est émouvant, surtout pour Yves. Il avait fait une superbe huile d'Alexandra. Très attaché à la toile, Yves avait mis un prix exorbitant. Et le tableau a été vendu ! Depuis, il nous parle toujours de cette toile. ». Yves Ratier sort de ses effets personnels une carte postale de son œuvre fétiche et Maria farfouille un peu avant de retrou-

ver le plaid sur lequel avait posé Alexandra... On est à l'atelier de Maria et on s'y sent « fichtrement » bien.
Sandra Balian

(1) Signatures artistiques : Boinet, Cochet, Cognolato, Fauvin, Harris, Jullien, Maze, Narceau, Nifenecker, Perafan, Ratier, Roy, Wadoux).
Horaires : 15 à 19 heures tous les jours.

Le sapin aux 3 000 bouteilles

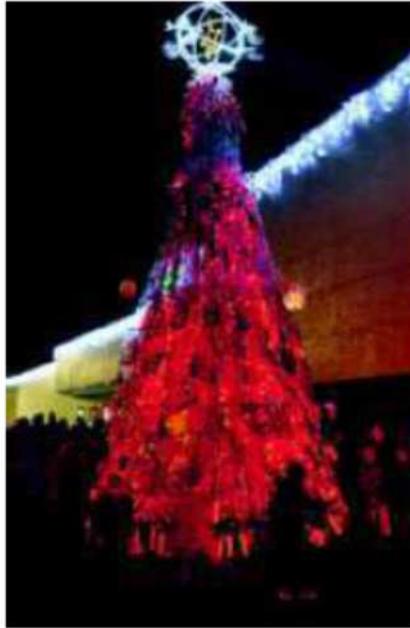


PHOTO SANDRA BALJAN

CHÂTEAUBERNARD « 10, 9, 8... 0 ! » ont compté petits et grands. Le sapin aux trois mille bouteilles s'est alors illuminé, vendredi dernier, de-

vant le Castel. Une création de 7 mètres de hauteur imaginée par l'artiste plasticienne Maria Perafan et à laquelle ont collaboré une foule de petites mains dont les écoliers, le centre de loisirs, l'Arche, l'institut médico éducatif des Vauzelles et les services techniques de la Ville.

La taxe d'aménagement augmente de 1,5 point

Le 29 novembre se tenait la réunion mensuelle du conseil municipal. À l'ordre du jour, le taux de la taxe d'aménagement qui impacte directement les finances de la commune. Une délibération du conseil municipal du 28 novembre 2011 l'avait fixée à 1 %. Le maire Christian Decoodt a proposé à son conseil municipal de revoir ce pourcentage lequel, après discussion, est validé à l'unanimité à 2,5 %. Précisons que les commerces de détail d'une surface totale inférieure à 400 mètres carrés resteront exonérés.

Fusion. Les communautés de communes de Jarnac, de la région de Châteauneuf, de Grande-Champagne et de Grand-Cognac vont fusionner. Conformément à l'article 35 de la loi Notre, les conseils municipaux des communes concernées ont jusqu'au 15 décembre pour délibérer sur la composition de l'organe délibérant du futur EPCI issu de la fusion. Selon les règles de droit commun, la composition du conseil est fixée dans le cadre d'un accord local conclu à la majorité des deux-tiers des conseils municipaux des communes membres représentant les deux-tiers de la population de celles-ci. Cette majorité doit comprendre le conseil municipal de la



Le dépôt Antargaz et les maisons des expropriés. PHOTO C. G.

commune la plus peuplée si celle-ci représente plus du quart de la population totale de la communauté. 96 représentants pour 69 945 habitants se décomposant ainsi : Cognac 18 705 habitants disposera donc de 22 représentants, Jarnac 4 449 h aura 5 représentants, Châteaubernard 3 605 h 4 représentants, Châteauneuf 3 429 h 4 représentants, Cherves-Richemont 2 452 h 3 représentants, Segonzac 2 118 h 2 représentants. Les autres communes auront donc un seul représentant.

Expropriations. Christian Decoodt évoqua ensuite les expropriations

des logements situés dans le périmètre d'Antargaz. Les propriétaires ont été informés de la somme proposée pour le rachat de leur logement ; la décision finale passera par le tribunal d'Angoulême le 15 décembre. Après cette date, un délai de trois mois pour confirmation par le tribunal sera observé. La date maximum laissée aux expropriés pour libérer les lieux ne pourra pas excéder un an.

Le maire a précisé que les travaux pour sécuriser l'entrée des écoles seront faits en janvier 2017.

Colette Guné

Les nouveaux défis de l'association A4

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY Parmi ses prochains objectifs, la gestion de la future salle de spectacle Eden, en cours de construction

Créée en 1989, l'association angevine d'action artistique (A4) est devenue un acteur reconnu pour la diffusion de spectacles dans les Vals de Saintonge. Cette reconnaissance du travail accompli a été saluée lors de l'assemblée générale de l'association qui s'est tenue mercredi après-midi à l'Abbaye royale. Plusieurs élus (angevins mais aussi de communes de l'arrondissement) ont réaffirmé leur soutien à cette association culturelle. « Notre action s'appuie sur quatre axes : la saison culturelle dans la salle Aliénor-d'Aquitaine, les spectacles proposés au jeune public, le chapiteau qui se déplace dans les Vals de Saintonge et bien sûr notre festival Théâtre en l'abbaye », égrène Annie Chabosseau, la présidente de l'A4.



Céline Bohère (directrice) et Annie Chabosseau (présidente) sont prêtes à relever les nouveaux défis de l'A4. PHOTO P.H.L.

EN CHIFFRES

Pas avant 2018-2019

L'association est aussi confrontée à deux nouveaux défis : elle doit se rapprocher de l'EPCC (établissement public de coopération culturelle) Abbaye royale et sera aussi amenée à gérer la future salle de spectacles Eden (1). « Pour mener à bien ces nouvelles missions, nous devons recruter un autre salarié », estime Céline Bohère, directrice de l'A4. La gestion de la salle de spectacle ? Pas avant la saison 2018-2019. « Nous avons donc une saison pour nous y préparer », poursuit la directrice qui attend ce nouvel équipement avec « enthousiasme ».

Pour l'A4, une nouvelle salle de spectacle (en lieu et place de l'obsoleète salle Aliénor-d'Aquitaine), « c'est du confort supplémentaire et de nouveaux publics à attirer ».

5 742 personnes ont assisté aux spectacles proposés par l'A4 lors de la saison culturelle 2015 / 2016. 46 % des spectateurs sont Angevins (47 % sont issus des Vals de Saintonge, 7 % hors arrondissement de Saint-Jean-d'Angély). Il

Soutenue par les collectivités locales (mairie, Communauté de communes mais aussi Département et Région), l'A4 a présenté de bons chiffres pour l'exercice allant du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016 (300 000 euros de budget).

Avec, notamment, un festival Théâtre en l'abbaye déplacé en septembre qui a rencontré un joli succès « alors qu'on nous attendait au tournant », ajoute Céline Bohère.

convient d'y rajouter 1126 entrées lors du festival Théâtre en l'abbaye qui s'est déroulé en septembre.

En ce qui concerne le jeune public, 2 591 élèves (110 classes) ont été accueillis pour des séances dédiées.

Pour relever ces nouveaux défis, le conseil d'administration a accueilli deux nouveaux membres : Denis Garnier, ancien directeur de la Scène nationale de Poitiers, et Sébastien Hirel, administrateur de la Coursive à La Rochelle).

Philippe Brégowy

(1) Cette nouvelle salle est en cours de construction en lieu et place de l'ancien cinéma Eden.